

Département de SEINE-ET-MARNE

PLAN LOCAL D'URBANISME
 MODIFICATION N°1

Commune de GRETZ-ARMAINVILLIERS
 Pièce n°4b : Plan de zonage au 1/2500e

Version : janvier 2019
 Révision du PLU approuvée le : 02 décembre 2018
 Modification n°1 approuvée le : 07 novembre 2019
 IngESPACES
 23, rue Alfred Nobel
 77020 Champs-sur-Marne
 Tél : 01 64 61 86 24
 Fax : 01 64 61 93 62

Le Maire,
 M. Paul GARCIA



ZONES ET SECTEURS

- UA
- UB
- UC
- UEa
- UEb
- AUa
- AUu
- AUu
- A
- AZH
- NL
- NG
- NGA
- NZH

Emplacement réservé

Numéro	Nature	Destinataire	Surface (m²)
1	Espace vert urbain	Commune	3766
2	Liaison douce	Commune	2920
3	Création de voirie	Commune	8103

Prescriptions

- Orientations d'aménagement et de programmation
- Périmètre à l'intérieur duquel, dans les opérations de plus de 500 m² de surface de plancher doit être créé un rez-de-chaussée commercial au titre de l'article L. 151-16 du CU
- Espace boisé classé à protéger au titre de l'article L. 113-1 du CU
- Lisière de 50 m liée au boisement de plus de 100 ha

Éléments à préserver au titre des articles L. 151-19 et L. 151-23 du Code de l'Urbanisme

- Élément bâti remarquable
- Espace vert urbain

Informations

- Cours d'eau
- étang, lac, mare